

La Patte de l'ours

Rémi Mathieu

L'Homme, Année 1984, Volume 24, Numéro 1

p. 5 - 42

[Voir l'article en ligne](#)

Page 5 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

LA PATTE DE L'OURS

par

RÉMI MATHIEU*

C'est probablement dès l'époque préhistorique que l'ours fit l'objet d'un culte chez un grand nombre de populations de l'hémisphère nord. A. Leroi-Gourhan¹, tout en admettant cette hypothèse, émit des réserves sur la validité des arguments avancés pour l'étayer. Quelle fut, à cette haute époque, la fonction religieuse de cet animal et pourquoi en eut-il une ? Dans le cas de la Chine, c'est à travers quelques récits mythiques, quelques pages d'histoire que nous sont parvenus des bribes de légendes, des récits tronqués relatifs à l'ours. Ce serait bien mince si nous ne disposions pour notre enquête d'une vaste documentation ethnographique témoignant de pratiques cultuelles chamaniques sur un territoire qui aurait couvert l'Europe, le Nord de l'Asie centrale et orientale, ainsi que le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord. Hypothèses qu'illustreraient la peinture célèbre du « sorcier » de la grotte des Trois-Frères en Ariège, représentant un officiant (?) à pattes antérieures d'ours², et surtout la prodigieuse communauté de croyances attestées de part et d'autre du Pacifique. Sans doute exista-t-il des formes variées d'arctolâtrie, mais leur comparaison viendra peut-être combler les lacunes des textes chinois de l'Antiquité. Le culte de l'ours peut d'ailleurs avoir disparu d'une société depuis des siècles ; les traces qui en subsistent prennent alors valeur de signifiant pour l'imaginaire, ne fût-ce que sous la forme innocente d'un ours en peluche³.

Notre enquête commence en Chine à la table du duc Ling de Jin (VII^e siècle av. J.-C.), prince déraisonnable s'il en fut, qui mit à mort (à coups de cuillère) son

* Centre national de la Recherche scientifique, Paris.

NB — Abréviations des ouvrages chinois : HS : *Hanshu* ; HHS : *Hou Hanshu* ; HNZ : *Huainan zi* ; LSCQ : *Lüshi chunqiu* ; SHJ : *Shanghai jing*.

1. LEROI-GOURHAN 1976 : 31-33.

2. *Ibid.* : 117 ; cf. également LEROI-GOURHAN 1961 : 61, où la description diffère quelque peu.

3. G. DURAND (1969 : 71) note avec à-propos l'importance du rôle de l'ours en peluche dans le monde des enfants occidentaux (cf. *infra*, n. 93).